

# CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE

## RNCP34670 – Niveau 3

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Arrêté : 05/06/2019

### LES OBJECTIFS

- De mettre en œuvre des techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure ;
- Accueillir la clientèle ;
- Conseil et vente de services et de produits.

### LES DÉBOUCHÉS

Accès direct à l'emploi : salon, établissement de soins ou de cure  
Evolution possible vers les métiers suivants : Assistant, coiffeur.

### LE PROGRAMME

Le CAP est composé de 8 Blocs de compétences, selon la fiche détaillée dans le lien suivant : [RNCP 34670](https://www.emploi-formation.gouv.fr/emploi-formation/formation/cap-metiers-de-la-coiffure)

- ⇒ Réaliser des prestations de coiffure.
- ⇒ Relation Clientèle et participation à l'activité de l'entreprise.
- ⇒ Français, Histoire-Géographie et Enseignement morale et civique.
- ⇒ Mathématique - Physiques - Chimie.
- ⇒ Éducation physique et sportive.
- ⇒ Langue vivante étrangère.
- ⇒ Prévention - Sécurité - Environnement
- ⇒ Epreuve facultative Arts appliqués et Cultures artistiques

Les candidats en 1 an sont dispensés des UG1, 2, 3, 4 (selon conditions)

Le contenu de chaque bloc est disponible sur demande, un plan de formation complet vous sera délivré à l'entrée en formation.

### LES MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie de l'alternance s'appuyant sur les acquis de l'entreprise
- Mise en situation
- Pédagogie par l'expérimentation
- Effectifs des groupes adaptés aux enseignements
- Enseignants professionnels issus du métier.
- Encadrement et suivi pédagogique de l'apprenant.

Les IMA disposent d'espaces pédagogiques dédiés à la formation dont : des plateaux techniques d'exception, salles de cours adaptées, équipements numériques, plateaux sportifs en interne ou externe au site, un espace de restauration.

### Durée et horaires

910h en 2 ans ou 490h en 1 an  
Horaires de cours possibles entre 8h et 18h

### Modalités

Villiers-le-Bel

Alternance 4 jours 1 semaine sur 2

Eaubonne

1 semaine sur 3 en 2 ans  
4 jours 1 semaine sur 2 en 1an

En présentiel

### Les conditions d'admission

En apprentissage :

Être âgé(e) de 15 ans et sortir de 3<sup>ème</sup> ou être âgé(e) entre 16 et 29 ans

En formation continue :

Nous consulter

### Les prérequis

Pour les CAP en 1 an, avoir obtenu au minimum un autre CAP

## Les tarifs

Apprentissage : coût de formation déterminé et pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise (OPCO)

La formation exige du matériel individuel et une tenue professionnelle financés pour un montant maximum de 500€ par l'OPCO

## LES MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- ⇒ Préinscription sur le site web [www.ima95.fr](http://www.ima95.fr) ou en direct lors des JPO, salons, jusqu'au 15/12 en 2 ans et 30/10 pour en 1 an. Votre candidature sera prise en compte dans les 72h,
- ⇒ Entretien et test de positionnement
- ⇒ Atelier de découverte, accompagnement à la recherche d'entreprise.
- ⇒ Contractualisation et convocation à la formation.

## LES MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Le CAP de coiffure est un diplôme validé par une épreuve ponctuelle en fin de formation, fixée par l'Éducation nationale.

Évaluations intermédiaires écrites, orales et pratiques tout au long du cycle.

L'ensemble des blocs doit être validé pour obtenir le diplôme.

### Poursuite de formation en :

- Si le CAP est réalisé en 1 an (voir conditions), possibilité de poursuivre directement en BTS ou en Brevet de Maîtrise puis en Licences pro;
- Si le CAP est réalisé en 2 ans:
  - Mention Complémentaire en 1 an
  - BP Coiffure en 2 ans
  - BTS Coiffure en 2 ans ou Brevet de Maîtrise puis Licences pro

*Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessibles nos formations aux personnes en situation de handicap. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription.*

**Référent handicap :**  
[handicap.95@cma-idf.fr](mailto:handicap.95@cma-idf.fr)

## LIEUX DE FORMATION ET CONTACTS



### IMA Val Parisis

UAI 09511963T

(En 1 ou 2 ans)

Service des développeurs de l'apprentissage  
par téléphone au 01.34.27.44.80

ou par mail :

[developpeurs.imavalparisis@cma-idf.fr](mailto:developpeurs.imavalparisis@cma-idf.fr)

### IMA Roissy Pays de France

UAI 0952107Z

Service des développeurs de l'apprentissage  
par téléphone au 01.34.29.46.70 ou par mail :

[daeimarpf@cma-idf.fr](mailto:daeimarpf@cma-idf.fr)



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*